



■ Mission de coopération décentralisée
en Palestine du 20 au 25 février 2011
Rapport

**Direction de la communication
Et des relations publiques**

Affaire suivie par : Sylvie DUBOURGET
03 44 29 52 48
sylvie.dubourget@mairie-creil.fr

Ont participé à cette mission :

Didier Marseille, responsable des relations internationales ;

Sylvie Dubourget, responsable des relations publiques, référente du groupe Palestine ;

Accompagnés de Bénédicte Flichy, retraitée de la fédération Léo Lagrange, qui a consacré sa carrière aux relations internationales et développé un projet sur Ramallah en 2004.

L'objectif de cette mission était de vérifier la faisabilité des projets proposés par la Ville de Creil et d'engager concrètement des actions avec le camp de Qadoura et la Ville de Bethléem. A minima nous souhaitons initier des échanges culturels et de solidarité entre les jeunes palestiniens et les jeunes creillois. Nous voulions également élaborer un diagnostic technique et financier relatif à un des projets d'aménagement évoqués par Ziad Ghossni, chef du comité populaire du camp de Qadoura lors de ses visites à Creil.

Nous restituons donc le plus fidèlement possible toutes les informations que nous avons pu recueillir et les indications qui nous ont permis de mieux comprendre les réalités institutionnelles et sociales de la vie citoyenne de nos amis palestiniens.

- 1) Le camp de Qadoura à Ramallah du 20 au 23 février
- 2) Rencontres à Bethléem du 23 au 25 février
- 3) Réunion avec le Service de Coopération et d'Action culturelle du Consulat général de France à Jérusalem

1) Le camp de Qadoura :

Statut du camp par rapport à l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency – Agence des Nations Unies qui procure assistance aux personnes dans les domaines de l'action sociale, juridique et de l'emploi). L'UNRWA intervient à Gaza et en Cisjordanie, également au Liban, en Syrie et en Jordanie. Dans l'ensemble de ces pays, on compte un tiers des réfugiés palestiniens, soit 1,4 millions de personnes réparties dans 58 camps. L'UNRWA gère en Cisjordanie 19 camps dont ceux d'**El Amari** à Ramallah, Aïda (4 700 h) et Deisheh (13 000 h) à Bethléem respectivement jumelés avec les villes de Nogent-Sur-Oise et Montataire.

L'UNRWA n'administre pas les camps, seulement ses propres installations et programmes. Chaque camp gère ses propres activités et les comités dans chaque camp sont considérés comme des représentants officiels de la population du camp.

L'UNRWA n'est pas implantée dans le camp de Qadoura. Cependant les habitants de Qadoura bénéficient de l'enseignement primaire et des soins médicaux dispensés par l'UNRWA dans le camp voisin « El Amari ».

Historique du camp El Amari : en 1949, la Croix Rouge a établi ce camp et fourni des tentes aux réfugiés des villages de Beit Dajan, Deir Tarif, Abu Shoush, Nanaa, Sadoun Janzeh et Beit Naballa. Le camp fut installé sur un terrain loué par l'UNRWA au gouvernement jordanien. En 1950, l'UNRWA prit la responsabilité du camp et construisit des habitations. Selon le redéploiement de l'armée israélienne en 1995, le camp fut placé sous le contrôle de l'autorité palestinienne. Il compte aujourd'hui 10 000 habitants, deux écoles (non mixtes), un centre de distribution alimentaire, un centre sanitaire, un centre pour l'enfance et un autre pour les femmes. Le taux de chômage est de 30%. 40% de la population a moins de 14 ans et 25% âgés de 15 à 25 ans.

A Qadoura la population est de 4 500 habitants ce qui représente environ 500 familles. 40% ont moins de 18 ans. Ce camp a été installé vers 1951 car il n'y avait plus assez de place dans le camp El Amari.

L'UNRWA ne s'est jamais implantée à Qadoura mais a loué le terrain durant une vingtaine d'années. Depuis la fin de la location il y a un vide juridique sur le territoire de Qadoura. Après 1967 il y a eu une nouvelle vague de population, certaines familles ont pu louer ou acheter sur le périmètre de Qadoura et il y a litige aujourd'hui sur la propriété du terrain.

Le comité populaire du camp de Qadoura :

Organisation :

Le comité est élu tous les deux ans. Les habitants du camp âgés de plus de 18 ans peuvent voter. Le département des réfugiés de l'Autorité palestinienne fixe l'organisation des élections.

Les candidatures sont individuelles et non limitées. Aux dernières élections il y a eu 25 candidats, selon le nombre de voix obtenu, 9 membres sont élus. Ensuite ces 9 membres élisent le chef. Ziad Ghossni a été réélu en 2010 (2^e mandat).

Le comité est composé de :

Ziad Ghossni, chef du comité

Ziad Abdelaziz, chef adjoint

Anas Eljaba, secrétaire

Sanan Mansour, trésorier

Kaied Aboukwaik, relations publiques

Jallal Rajab, membre

Marwan Zaid, finances

Amar El Haik, arts et culture

Mohamed El Koubari, affaires sociales

Toutes les décisions sont prises en commun. Des bénévoles aident le comité.

Suite à la 2^e intifada, les israéliens ont détruit les documents officiels du camp. (Nous avons vu des photos de l'intrusion des israéliens dans le camp en mars 2002. Toutes les maisons où vivaient des hommes de plus de 15 ans ont été perquisitionnées et des hommes du camp ont été tués).

Petit à petit le comité se documente sur les contraintes administratives et s'institutionnalise.

Budget :

Le Ministère des finances de l'Autorité palestinienne verse une subvention en fonction du nombre d'habitants qui s'élève environ à 2 900 € par mois. A cela s'ajoutent des subventions sur projets.

En l'occurrence on a pu constater une vraie dynamique de projet au sein du comité et une forte mobilisation.

Services fournis par le comité à la population du camp :

Il s'agit principalement de médiation et d'aide administrative.

Le comité accueille les habitants pour des problèmes de la vie quotidienne. Il règle beaucoup de conflits de voisinage et aide au traitement de problèmes financiers. Par exemple il établit souvent des attestations pour que les personnes obtiennent de la mairie une aide au règlement des factures d'eau ou d'électricité.

Il y a au sein du camp un bureau des affaires civiles du Ministère où des bénévoles s'occupent d'action sociale.

En 2010, 250 problèmes ont été résolus.

Actions jeunesse : depuis que Ziad est chef du comité, il a fait construire le « centre des jeunes du camp de Qadoura » qui accueille les scouts et organise des activités.

Depuis l'an passé, pour les plus jeunes, un camp est organisé dans les locaux du comité (deux salles disponibles) durant le mois de juillet, il est gratuit pour les familles. En 2010, 128 enfants ont participé. Aucune inscription n'a été refusée.

Il y a environ 7 encadrants, des jeunes et des membres du comité. Ziad participe au programme éducatif (piscine, cinéma, visites en Palestine, cirque, peintures). Il trouve des sponsors pour financer les activités. Un échange a également été réalisé avec un autre camp situé à 90 kms de Qadoura.

L'an passé Ziad a envoyé quatre jeunes en formation au Ministère de la Jeunesse.

Le comité utilise le stade d'un lycée qui se trouve à proximité du camp.

Financièrement le comité n'a pas d'autres partenaires que l'Autorité palestinienne.

Acteurs locaux :

La municipalité de Ramallah gère les réseaux d'eau et d'électricité et les ordures ménagères. Comme les autres municipalités, elle n'a pas dans ses compétences une politique d'action sociale et jeunesse comme dans les villes françaises. Ces secteurs sont généralement pris en charge par des ONG, associations ou les ordres religieux.

Les municipalités s'occupent principalement des infrastructures et de la voirie.

L'Etat civil est géré par l'Autorité palestinienne.

Cependant, la mairie œuvre en direction de la jeunesse en construisant des jardins d'enfants dans la ville. Près du camp, une aire de jeux est en cours de construction. Elle est financée par la Ville et des fonds de Pologne et porte le nom de Youssef Qadoura, le donateur du terrain. Cette aire de jeux comprend une piste de skate, un terrain de basket, un espace vert et une cafétéria.

Les établissements scolaires : après l'enseignement primaire dispensé dans les écoles de l'UNRWA du camp El Amari, les jeunes de Qadoura peuvent fréquenter les écoles secondaires de Ramallah puis l'université de Bir Zeit.

Près du camp un lycée professionnel a été construit il y a un an. Il accueille et forme 1 700 jeunes notamment dans les domaines informatique, sanitaire et social.

L'hôpital Al Ahli de Ramallah : les habitants de Qadoura peuvent y recevoir des soins gratuits.

Le centre culturel franco-allemand : nous sommes allés au centre culturel français avec Ziad afin de connaître les possibilités d'apprentissage du français. Philippe Guiguet Bologne, directeur (jusqu'au 31/08/11) nous a reçus. Il y a trois ans, il a organisé des cours dans les camps avec des stagiaires non rémunérés qui interviennent sur des périodes de deux mois. Actuellement des cours sont dispensés dans les camps de Jalajoun et El Amari mais le centre est confronté à un problème d'assiduité.

Philippe a donc proposé à Ziad d'affecter dans le camp des stagiaires pour enseigner gratuitement le français à un groupe d'adultes, d'un minimum de sept personnes. Ziad nous expliquait que pour les jeunes de Qadoura, il est difficile de mettre en place des activités extra-scolaires, ce type d'activités peut être proposé l'été.

Ziad va prendre le temps de constituer un groupe avec des personnes vraiment motivées.

Pour les personnes qui veulent prendre des cours individuellement au centre culturel, cela coûte 90 € pour deux mois.

Le centre propose aussi quelques animations. Par exemple il y a une salle de spectacle dans le camp El Amari où le centre culturel a fait venir un marionnettiste.

Le centre culturel soutient également le carnaval d'El Amari, financé par la ville de Stains, qui se déroule sur toute la ville de Ramallah.

Des villes comme Paris, Bordeaux et Toulouse demandent des bourses pour que des palestiniens aillent étudier en France.

Philippe se réjouit de l'initiative de Creil car dit-il « Qadoura est un petit camp isolé dont personne ne s'occupe ».

L'association Al Kamandjati :

Nous avons rencontré Ramzi Abouedwan, directeur de l'association franco-palestinienne « Al Kamandjati », basée à Ramallah et en France à Saint-Barthelemy d'Anjou près d'Angers dans le Maine-et-Loire.

Ramzi nous a communiqué plusieurs pistes de travail en commun notamment de faire venir à Creil l'orchestre national de musique arabe qu'il a créé il y a deux ans.

En 2009-2010, Al Kamandjati avait inscrit une vingtaine d'enfants de Qadoura pour un enseignement musical avec prêt de différents instruments : flûte, oud, piano, violoncelle, trompette, trombone. Les enfants venaient prendre un cours de solfège et un cours d'instrument. Malheureusement par manque de suivi, les enfants n'ont pu être réinscrits en septembre 2010. Pour l'année, chaque enfant avait payé 10 € pour un coût de revient de 1200 €.

Par ailleurs, l'association intervient – grâce à des fonds de la communauté européenne - dans les deux écoles du camp El Amari qui sont aussi fréquentées par les enfants de Qadoura.

Projet de coopération avec le Consulat général de France :

En arrivant dans le camp, nous voulions étudier la faisabilité des projets prioritaires du comité, à savoir l'aire de jeux pour les enfants et la construction d'un centre social. Finalement l'aire de jeux est en cours de réalisation par la Ville de Ramallah. Nous avons visité le chantier, déjà bien avancé, et l'aménagement de cet espace devrait être achevé l'été prochain.

Actuellement la priorité du comité c'est de réaliser une garderie. Le projet consiste à créer un accueil pour 120 enfants de 4 à 6 ans afin de les préparer à l'école primaire. Cet accueil se ferait de 8h à 13h avec petit déjeuner, activités et sorties. Les parents paieraient une participation financière.

Ce projet est susceptible d'être co-financé par le Fonds de Développement Social géré par le Consulat.

Fonctionnement du FSD : depuis 2001 le FSD vise à promouvoir les initiatives locales émanant d'ONG ou de collectivités locales palestiniennes. Depuis cette année, des demandes peuvent être déposées par des camps.

Pour 2011 le Consulat dispose de 800 000 €. Les critères du FSD sont géographiques (Fonds réservés à Gaza, Jérusalem est, zone C et camps de réfugiés) et thématiques : les projets prioritairement financés doivent avoir pour finalité les droits de l'Homme, les femmes, les enfants et les jeunes.

Le Fonds est constitué de deux parties. La première vise des projets à gros budget, pouvant être financés jusqu'à 70% par le FSD. La seconde partie concerne particulièrement les projets de coopération décentralisée avec les villes françaises. Les objectifs ciblés sont moins stricts. Le Consulat finance au minimum 10 000 € et ne finance pas plus que la collectivité partenaire du projet. Le comité, quant à lui doit financer au minimum 10% sur ses fonds propres. L'avantage de déposer un dossier sur cette partie du Fonds est qu'il y a moins de concurrence. Le Consulat reçoit en moyenne 300 dossiers et en finance 10.

Le projet de Qadoura s'appuie sur le local actuel du comité. Depuis la première visite de la ville de Creil en 2009, le comité a agrandi le bâtiment en le prolongeant d'une salle polyvalente. Actuellement un étage est en cours de construction. L'objectif est d'installer à l'étage les bureaux du comité, de créer des salles de réunion et d'activités pour répondre aux attentes de la population. Les femmes notamment souhaitent un local pour se réunir (en 2010 elles n'ont pas participé aux élections car leurs revendications n'avaient pas été satisfaites).

Le comité veut donc installer ses bureaux au 1^{er} étage et le rez-de-chaussée libéré sera aménagé pour l'accueil des 4 – 6 ans.

Le projet total incluant l'équipement des salles et de la crèche est de 195 000 € (270 000 \$).

Le gros œuvre s'élève à 123 000 € (170 000 \$).

Le montant étant trop élevé pour cette première année, il a été décidé de travailler sur une tranche de travaux chiffrée à 30 536 €. Avec cette somme, le comité pourra aménager à l'étage son bureau et une cuisine pour libérer le rez-de-chaussée.

Le plan de financement établi est le suivant :

Ville de Creil : 13 741 €

FSD 13 741 €

Le camp 3 054 €

Une réunion a eu lieu dans le bureau du comité. Y participaient : Ziad Ghossni, Kaied Abukwaik et Jalal Rajab membres du comité, Iyad Haddad ami de Ziad et membre du centre d'information israélien pour les droits de l'Homme dans les territoires occupés et Damien Vaquier, chargé de la coopération décentralisée au Consulat général de France. Ibrahim Warda, originaire du camp faisait fonction d'interprète.

Le lendemain de notre réunion, Kaied Abukwaik a participé à une réunion au Ministère des finances en présence du premier ministre Salam Fayyad où il a exposé le projet du comité et déposé un dossier dans lequel il sollicite un financement de 108 500 € (150 000 \$).

Puis, nous avons eu la visite de Mohamad Elayan, coordinateur des camps de réfugiés pour le centre de la Cisjordanie auprès de la Direction des affaires des réfugiés à l'OLP.

Le comité a donc complété le dossier FSD et l'a déposé le 7 mars.

Echanges culturels entre les jeunes du camp et les jeunes creillois :

Nous avons inscrit dans le protocole de coopération des réalisations artistiques et des échanges entre jeunes. Lors du camp d'été de 2010, les jeunes de Qadoura ont réalisé des travaux destinés aux enfants de Creil. Ziad nous a remis des dessins et des photos. L'été prochain il appellera ce camp « Creil and Qadoura camp ».

Les jeunes ont également dessiné sur des enveloppes, à l'image de l'art postal réalisé par l'espace Matisse.

Echange de cadeaux :

Nous avons remis officiellement au comité deux ordinateurs portables pour compléter leur équipement avec la perspective de faire communiquer les jeunes du camp d'été et ceux de l'ALSH M. &M. Leclère en juillet prochain.

Nous leur avons apporté aussi des fournitures pour de futures réalisations de dessins que nous exposerons lors de la fête des associations.

Et nous avons remis au comité une somme d'argent que nous avait confiée l'association Creil Palestine.

2) Rencontres à Bethléem :

Le mercredi 23 février, Ziad et Kaied nous ont accompagnés à Bethléem où Sari Dallal, chargé des relations publiques nous attendait.

Nous nous sommes réunis pour discuter du projet des rencontres internationales de la jeunesse à Dakhla et de la fête des associations lors de laquelle la Palestine sera mise à l'honneur.

Le comité de Qadoura a déjà sélectionné trois étudiantes et le conseil municipal de Bethléem qui se réunissait le soir même a pris la décision d'envoyer cinq étudiants dans les différents domaines relatifs au programme du séjour, deux garçons et trois filles.

Sur la fête des associations, Sari souhaiterait pouvoir parler de la Palestine aux jeunes. Il propose de préparer une conférence avec Anwar, Ziad et Kaied.

Il est peu probable que le Maire de Bethléem vienne à Creil car des élections municipales sont programmées pour le 9 juillet.

Le jeudi nous avons été reçus par le Maire, le Dr Victor Batarseh. Nous avons également travaillé avec Dina, son assistante sur le projet de Dakhla. Il est probable que Dina accompagne les jeunes à Dakhla. Elle a déjà à trois reprises accompagné des jeunes de Bethléem à Saint-Herblain pour des rencontres similaires.

Nous souhaitons également travailler avec des enseignants ou animateurs jeunesse pour développer des échanges avec des enfants.

En 2009, la directrice du centre culturel de la paix organisait des activités pour les jeunes et les femmes de Bethléem notamment pour les familles en difficulté. Aujourd'hui ces ateliers ont disparu faute de financements et la Directrice a changé. La Suède, principal financeur de l'établissement a cessé son partenariat après l'élection du Hamas.

Par ailleurs l'enfance et la jeunesse ne faisant pas partie des champs de compétences de la municipalité, nous nous sommes tournés vers une école (l'enseignement est assuré en Palestine principalement par les congrégations religieuses).

Sari nous a fait visiter l'École des Frères, qu'il a lui même fréquentée. Sari est en l'occurrence actif dans son ancienne école en qualité de vice-président de l'association des scouts et membre de l'association des anciens élèves.

Michel Sansour, directeur de l'école, psychologue de formation et francophone, nous a chaleureusement accueillis et nous a fait visiter l'établissement allant de la maternelle (180 enfants) à la terminale.

Nous avons remis à Marlene Bendack, directrice de la maternelle des fournitures pour les enfants de la grande section. Sari nous rapportera également des dessins en juin prochain.

L'école dispense les cours de 8h00 à 14h00 et propose des activités l'après-midi. Les jours de repos hebdomadaires sont le vendredi et le dimanche pour respecter les religions chrétiennes et musulmane. Les élèves sont pour 50% musulmans et 50% chrétiens dont moitié orthodoxe, moitié catholique. Les filles sont accueillies depuis 20 ans et représentent 40% de l'effectif (le voile est interdit).

Le catéchisme est enseigné aux chrétiens et à défaut d'enseignement coranique, chaque mois il y a un cours d'éthique regroupant les chrétiens et les musulmans.

90% des élèves ont un ordinateur.

L'école est bien équipée avec une belle salle de spectacle et une piscine notamment.

Le Directeur organise des sorties en Jordanie pour que les enfants sortent de la ville (qu'il appelle la cage car réduite à 7 km² à cause du mur).

L'anglais et le français sont enseignés dès la maternelle.

Nous avons rencontré Maher, le coordonnateur de la langue française. Avec lui, nous pourrions mettre en place des « Chats » avec des jeunes de Creil.

L'école est jumelée avec des écoles chrétiennes de Rueil Malmaison et Montauban.

Le coût de la scolarité est de 1000 € par an mais les familles ne payent que 800 €. Depuis sept mois l'école n'a reçu aucune aide financière. Un versement doit prochainement arrivé

d'Istanbul. L'école fait partie du District du Proche-Orient dont le siège est à Beyrouth et il y a une solidarité au sein du district.

Rencontre de Jacques Neno, administrateur de l'Alliance française et coordinateur national de l'association « Les Enfants, le Jeu et l'Education » (EJE) :

L'EJE travaille surtout avec les camps ; son axe : « grandir en humanité ». Elle travaille beaucoup avec l'éducation populaire, la ligue de l'enseignement internationale, la Voix de l'Enfant, elle a repris des projets proposés par Enfants Réfugiés du Monde qui a déposé le bilan.

L'EJE a créé en 2007 une maternelle franco-palestinienne « le Petit Prince », seule école laïque de la ville. L'EJE travaille aussi en partenariat avec l'école des Frères où ils ont une classe CP-CE1.

Michel Sansour fait partie du conseil d'administration de l'EJE.

Nous avons visité « le Petit Prince » qui accueille actuellement 40 enfants. L'objectif est de ne pas dépasser 15 à 20 élèves par classe. Le prix de la scolarité est de 1000 € par an.

Les programmes et méthodes pédagogiques sont les mêmes qu'en France. Le français, l'anglais et l'arabe sont enseignés. Les cours sont dispensés de 8h00 à 13h00.

Les élèves fréquentent une piscine en ville gérée par l'Eglise luthérienne.

Cette école a été fondée avec le concours de la Mission laïque. Celle-ci crée des écoles pour les « locaux », elles accueillent au moins 80% de locaux et au plus 20% d'étrangers). Le but de ces écoles est de créer une élite palestinienne, dotée de deux cultures et éduquée aux valeurs humaines.

L'été l'école est transformée en centre de jeunesse ; elle accueille entre autres des étudiants de Sciences-Po.

De plus de nombreux enfants ayant loupé une année scolaire lors de la 2^e intifada, l'école a prévu en cas de conflit d'héberger des enfants durant l'année scolaire.

L'EJE travaille également sur la formation professionnelle. Ce concept n'existe pas en Palestine, ils fonctionnent sur le mode de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Partenariat avec l'université de Jérusalem.

Informations relatives à la commune de Bethléem :

Commune d'environ 35 000 habitants, limitrophe de Jérusalem dont elle est séparée par un mur de 8 m de haut. Le mur est construit autour du cœur urbain de Bethléem, privant la commune de 70% des terrains agricoles. Il y a actuellement 40% de chômage et beaucoup de familles émigrent.

Ceux qui restent vivent du tourisme ou tentent d'obtenir des autorisations pour travailler en Israël. Les conséquences psychologiques pour les adultes et les enfants sont désastreuses. Les familles sont séparées par le mur, les femmes doivent à leur tour chercher du travail et le chômage des hommes engendre des violences conjugales.

Les habitants de Bethléem vivent dans une prison à ciel ouvert, dans un sentiment de tristesse et de peur de se voir confisquer ce qui leur reste.

Le gouvernorat (circonscription gérée par un gouverneur équivalent du Préfet) de Bethléem compte environ 180 000 personnes.

La Palestine compte 12 gouvernorats (4 millions d'h) dont 2 à Gaza (1,5 millions d'h).

Selon la Constitution palestinienne, sur 130 communes, 10 villes sont obligatoirement gérées par un maire chrétien. C'est le cas notamment de Bethléem et Ramallah.

A Bethléem il y a sept quartiers dont un seul quartier officiellement musulman. Cependant il y aurait moins de 8 000 chrétiens. Les élections se font à partir de ce découpage qui ne reflète plus la réalité de la population.

Le conseil municipal est composé de 15 membres. Il est élu pour 4 ans. Les dernières élections remontent à 2005. Depuis 2009, l'organisation des élections a été reportée faute d'entente au sein des principaux partis politiques (Fatah et Hamas).

Le Maire de Bethléem est communiste comme le Maire de Ramallah. Il y a par ailleurs 6 sièges pour le Hamas, 6 sièges pour le Fatah et 2 pour Front de libération de la Palestine.

La Ville compte 60 jumelages dont 20 actifs.

3) Jérusalem est : réunion au Consulat général de France :

En fin de mission nous avons rendez-vous avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat. Etaient présents : Damien Vaquier, François Ceccaldi, chargé des projets de développement et Radhia Oudjani, attachée de coopération sociale et humanitaire, qui avait assisté à la signature du jumelage avec Bethléem en septembre 2009. Nous avons fait le point sur le dossier FSD du camp de Qadoura. Radhia Oudjani estime que la première tranche du projet n'est pas suffisamment axée sur l'amélioration des conditions de vie des habitants du camp (axe prioritaire du FSD).

Elle suggère de présenter le projet sur deux années avec reconduction au minimum du financement proposé sur 2011, afin qu'en 2012 l'aménagement de la crèche puisse démarrer.

Le dossier sera examiné par une commission formée principalement des représentants du Consulat et de l'Autorité palestinienne.

Si le dossier est retenu, le Consulat versera sa part directement au camp sachant qu'un agent du Consulat est chargé du suivi de ces dossiers. L'aide financière de la ville de Creil pourra être versée soit directement au camp (en demandant éventuellement au comité d'ouvrir un compte spécial), soit au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCPD) qui gère un compte spécial et verse l'aide au camp en réglant les factures.

Radhia Oudjani se félicite par ailleurs que Creil travaille en liaison avec la ville de Grenoble.

Voilà en résumé le fruit de nos rencontres avec ces différents interlocuteurs qui se sont montrés accueillants et disponibles pour faciliter nos travaux.

Ces partenaires nous offrent désormais des pistes de collaboration sérieuses que nous allons maintenant exploiter.

Sylvie DUBOURGET – Didier MARSEILLE

Le 14 mars 2011